Du Neuvième jour du mois de Décembre mil huit cent quarante-trois, à Dix heures du* matin

N.° 21.

ACTE DE DÉCÈS de Yves Marie Bocher né à Bréhat département des Côtes du Nord âgé de Dix neuf ans, profession de Marin domicilié à Bréhat

* Du matin ou du soir.

On énoncera dans ce blanc si le défunt est garçon ou fille, marié ou veuf ou divorcé ; rappeler, autant que possible, les noms et prénoms des père et mère du décédé, et ceux de l'autre époux.

décédé le Dix neuf frimaire à quatre heures du matin fils de feu Jean Marie Bocher et de Pélagie Guyomard.

Extrait des Registres des Actes de l'Etat-civil de la Commune de Bréhat Pointe de Pérot.

Aujourd'hui neuvième jour du mois de Décembre mil huit cent quarante trois, à dix heures du matin, par devant nous Charles Antoine de Greve, maire de Bréhat, remplissant les fonctions de officier de l'état civil, sont comparus Jean Baptiste Thomas Pédrolo, âgé de cinquante ans, ~~quarante-un ans~~, imprimeur à l'hospital et Barthélémy Gallard, âgé de trente ans, ~~quatre-vingts ans~~, ~~tous deux demeurant à Bréhat~~ lesquels nous ont déclaré que ce jour à quatre heures du matin est décédé à l'hospital de cette ville de Yves Bocher, âgé de dix neuf ans, ~~profession de~~ marin, né à Bréhat, de la Pointe de Pérot, fils de Jean Marie Bocher et de Pélagie Guyomard, ~~qui a dit être~~ ~~et~~ ~~de~~ ~~Pélagie~~ ~~Guyomard~~ ~~Département des Côtes du Nord~~ ~~fils de Jean Marie Bocher~~